

※ 考生請注意：本試題不可使用計算機

※ 注意事項：

一、回答請寫在答案紙上。請標示題號，毋須抄題。

二、不可參考任何資料。

第一部份：基礎法文（30 分）

單選題：請選擇正確或適合語句文義之答案（30 分，每題 3 分）

1. Nous allons au distributeur pour _____ de l'argent. (A) prendre (B) casser (C) brûler (D) interroger
2. Le vendeur nous a _____ la monnaie. (A) composé (B) rendu (C) introduit (D) appelé
3. Il n'accepte pas les opinions des autres. Il est _____. (A) paresseux (B) sociable (C) intolérant (D) généreux
4. Hier soir, nous avons _____ un film à la télévision. (A) poussé (B) resté (C) parlé (D) regardé
5. Dans l'affaire « X », le tribunal de grande instance de Paris _____ sa décision favorable au plaignant. (A) a rendu (B) a passé (C) s'est lavé (D) s'est rendu
6. Tu as pensé à poster la lettre _____ je t'ai confiée ce matin ? (A) que (B) dont (C) qu'il (D) où
7. Regarde ! C'est la jolie fille _____ je t'ai parlé hier. (A) que (B) dont (C) donc (D) où
8. (Une conversation à l'école...) Professeur X: Bonjour ! Etudiant Y: _____ (A) Bonjour ! (B) Il fait froid ? (C) Tu parle ! (D) Qu'est-ce que c'est?
9. (Une conversation dans une boutique...) JEAN : Ça va, la taille ? MARIE : _____ (A) Comment allez-vous ? (B) Merci, je vais très bien. (C) Non, c'est trop petit. (D) Vous vous êtes trompé.
10. (Une conversation dans un marché...) PIERRE : Je voudrais des pommes, s'il vous plaît. Vendeur : _____ (A) Tout va bien. (B) Merci, je vous en prie. (C) Oui, monsieur. Un kilo ? (D) Vous êtes drôle !

第二部份：法學法文（70%）

一、寫出對應各該動詞之名詞（20 分，每題 4 分）

例如：légiférer → législation；例如：administrer → administration

1. autoriser → _____

2. ratifier → _____

3. poursuivre → _____

4. casser → _____

5. épuiser → _____

（背面仍有題目，請繼續作答）

※ 考生請注意：本試題不可使用計算機

二、詞彙中譯法 (20 分，每題 4 分)

1. 法官
2. 民法典
3. 檢察官
4. 律師
5. 刑法典

三、法譯中 (30 分，每題 15 分)

1. La Constitution du 4 octobre 1958

ARTICLE PREMIER - La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

2. Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

Art. 1^{er} - Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 10. - Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. - La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.